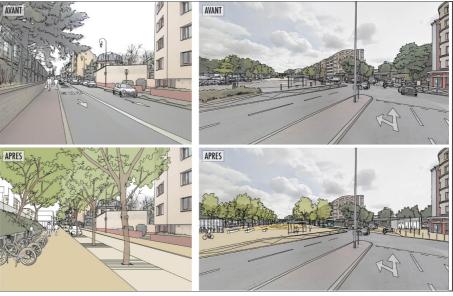


Région parisienne - CA du Mont-Valérien

Réorganiser un pôle gare en faveur des modes actifs et de l'intermodalité



Propositions de réaménagements aux abords de la gare de Nanterre-Ville

La ville de Nanterre est aujourd'hui traversée par le réseau métropolitain du RER A, par les Transiliens, par les autoroutes A86 et A14 et demain par le Grand Paris Express. Malgré ces infrastructures, la commune ne possède pas d'offre de transport de proximité efficace. La gare de Nanterre Ville est une gare ancienne qui a été rattrapée par l'urbanisation, la construction de l'A86 et se retrouve aujourd'hui coincée dans un espace contraint. Les espaces publics, les commerces et les services aux abords de la gare sont peu qualitatifs et constituent des éléments déqualifiant du centre-ville.

L'objectif de notre étude était d'actualiser le fonctionnement de la gare et de ses abords en fonction des besoins des usagers, piétons et cyclistes et de l'intégrer à la dynamique du centre-ville, pour qu'elle devienne un atout du fonctionnement urbain de la ville et non plus une coupure. Après une première phase de diagnostic intégrant des enquêtes rabattement et stationnement autour du pôle, nous avons mis en avant les enjeux suivants pour la requalification du pôle :

- conforter la part modale piétonne d'accès à la gare : 84 % des usagers actuels viennent à pied malgré des cheminements et un franchissement des voies ferrées peu qualitatifs ;
- ▶ augmenter la part modale des cycles : seul 3 % des usagers actuels viennent à vélo et l'offre de stationnement vélo aux abords de la gare est quasi inexistante ;
- ▶ augmenter la part modale du bus : l'offre actuelle dessert la gare mais aussi le centre-ville. Elle est peu lisible et n'est fréquentée que par des habitués.

En collaboration avec UrbanAct, nous avons élaboré 2 scénarios de réaménagement possibles aux abords de la gare ayant pour principaux objectifs de :

- ▶ libérer de l'espace pour les modes actifs aux abords de la gare ;
- ▶ réorganiser l'intermodalité RER/bus et bus/bus ;
- ▶ raccorder en termes d'urbanité et de mobilités les développements urbains situés au nord de la gare et le centre-ville situé au sud.

Ces scénarios sont actuellement analysés et comparés en concertation avec l'ensemble des acteurs du projet : Communauté d'agglomération du Mont-Valérien, STIF, RATP et Conseil Départemental.

Étude préliminaire du pôle d'échanges multimodal de la gare de Nanterre-Ville dans le cadre du PDUIF

Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération du Mont Valérien (93)

Partenaire

UrbanAct